



Conformité à la directive des appareils sous pression 97/23/CE

Les caractéristiques de la directive européenne concernant les appareils sous pression (PED) 97/23/CE sont applicables aux presse-étoupes à vide et à pression Conax Technologies. Leur fabricant, Conax Technologies LLC, a classé les presse-étoupes dans la catégorie « tuyauterie ». Avec cette classification, Conax Technologies considère que la catégorisation liée à la règle de sonorisation SEP (Sound Engineering Practice) a été respectée pour tous ses presse-étoupes¹.

Pour satisfaire aux exigences de la directive SEP, Conax Technologies fournit des consignes d'installation et de montage adéquates et des caractéristiques de pression maximales pour chaque presse-étoupe (voir le guide complet des presse-étoupes à vide et à pression Conax Publication 6101 EUR publié sous le titre anglais « The Complete Guide to Pressure and Vacuum Sealing Assemblies »). Le nom de la société « CONAX » est également inscrit sur chaque presse-étoupe pour permettre l'identification du fabricant. La directive PED n'autorise pas qu'un label « CE » soit apposé sur les appareils de pression conformes à la classification SEP. Les presse-étoupes ne portent pas le label « CE » en conséquence.

Les presse-étoupes fabriqués par Conax Technologies sont vendus et commercialisés dans toute l'Union européenne depuis plusieurs années. E Fort de ces critères, Conax Technologies considère que les caractéristiques PED sont respectées pour commercialiser nos presse-étoupes avec un niveau de catégorisation SEP.

¹ Certains groupes de presse-étoupes (iPG6, PG7, EGT-1000, MHM6 et EG 750 notamment) ont une conformité limitée à la directive PED sous le niveau de catégorisation SEP en fonction du service attendu. Le respect de conformité à la directive PED pour ces presse-étoupes incombe à ce titre à l'utilisateur final. Contactez Conax Technologies pour plus de détails.